

Site dynamique sous SPIP (Système de Publication pour l'Internet)

- Le système Spip a été conçu pour « créer et gérer un site de contenu éditorial à la structure simple ».
- Le site comprend :
 - une partie publique (accessible à tout internaute)
 - et une partie privée (accessible aux seuls auteurs) : l'interface d'administration
- Les auteurs, identifiés par un login/mot de passe, sont :
 - soit rédacteurs (ils soumettent des articles),
 - soit administrateurs (ils peuvent créer de nouvelles rubriques, rédiger, modifier, refuser ou valider des brèves et des articles, valider ou refuser des sites à référencer).
- Le site est organisé en rubriques arborescentes.
Les rubriques peuvent contenir des brèves, des articles, des documents liés et des sites référencés.
- Le design du site (graphisme, mise en page) est dissocié de son contenu (rédactionnel et illustrations).
- Contrairement à un site classique (statique) qui nécessite l'intervention d'un webmestre, les mises à jour sont validées par des administrateurs, sans manipulation technique, depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet.

Espace de test : <http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/eva11>

Cliquer sur le crayon pour accéder à l'interface d'administration => Login : jeteste - Mot de passe : jeteste

Ecrire une brève dans la rubrique <Mes tests>

=> 1ère possibilité :

1. Cliquer sur le raccourci <Ecrire une nouvelle brève>.
2. Dans le champ « Titre », écrire le nom de cette brève à la place de « Nouvelle brève ».
3. Ouvrir la liste déroulante pour sélectionner la rubrique à laquelle appartiendra cette brève (<Mes tests> en l'occurrence).
4. Dans le champ « Texte », saisir le texte de la brève.
5. Le cas échéant, indiquer un site à visiter.
6. Ouvrir la liste déroulante et sélectionner <Brève validée>.
7. Cliquer sur le bouton <Valider> pour publier la brève.
8. Relire le message publié.
9. Cliquer si besoin sur le bouton <Modifier la brève> pour retoucher le message.

=> 2ème possibilité :

1. Cliquer sur la rubrique <Mes tests>.
2. Cliquer sur <Ecrire une nouvelle brève>.
3. Procéder comme ci-dessus, en sachant que la brève se situera par défaut dans la rubrique choisie.

- La date de publication de la brève peut être modifiée, par exemple pour que l'article soit mis en ligne à une date précise.
- On peut associer un logo et/ou un mot-clé à cette brève.

Attention !

Un simple retour à la ligne dans le champ de saisie n'affiche aucun retour à la ligne dans le site public.

- Pour revenir effectivement à la ligne, insérer en début de nouvelle ligne le caractère underscore : _
- Pour changer de paragraphe, presser deux fois la touche <Entrée>.
- Pour créer une liste à puces, insérer un trait d'union en début de ligne.

Consulter le mémento des raccourcis Spip pour plus d'informations.

Consulter la brève dans le site public

- Cliquer sur le raccourci <Voir en ligne> pour afficher directement la brève.
- Ou bien cliquer sur le bouton <Visiter le site> (partie supérieure droite) pour afficher la page d'accueil du site, puis naviguer pour afficher la brève.

Penser à cliquer sur le bouton <Recalculer la page> ou pour afficher les dernières modifications apportées aux éléments du site (brèves, articles, etc.)/

Créer une sous-rubrique dans la rubrique <Mes tests>

=> 1ère possibilité :

1. Cliquer sur le raccourci <Créer une nouvelle rubrique>.
2. Dans le champ « Titre », écrire le nom de cette rubrique à la place de « Nouvelle rubrique ».
3. Ouvrir la liste déroulante pour sélectionner la rubrique à laquelle appartiendra cette sous-rubrique (<Mes tests> en l'occurrence).
4. Compléter éventuellement les champs « Descriptif rapide » et « Texte explicatif », qui sont facultatifs.
5. Cliquer sur le bouton <Valider> pour créer la sous-rubrique.

=> 2ème possibilité :

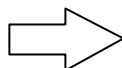
1. Cliquer sur la rubrique <Mes tests>.
2. Cliquer sur <Créer une nouvelle rubrique>.
3. Procéder comme ci-dessus, en sachant que la sous-rubrique se situera par défaut dans la rubrique choisie.

Attention !

Les rubriques vides n'apparaissent pas dans le site public.

Ecrire un article dans la sous-rubrique créée

1. Cliquer sur le bouton <Ecrire un nouvel article>.
2. Dans le champ « Titre », écrire le nom de cet article à la place de « Nouvel article ».
3. Ouvrir la liste déroulante pour sélectionner la rubrique à laquelle appartiendra cet article.
4. Compléter éventuellement les champs « Descriptif rapide », « Chapeau » et « Post-Scriptum », qui sont facultatifs et peuvent ne pas apparaître.
5. Dans le champ « Texte », saisir le texte de l'article en s'aidant si besoin de l'outil de mise en forme placé au-dessus du champ « Texte ». (consulter le mémento des raccourcis Spip)
6. Cliquer sur le bouton <Valider>.
L'article se trouve alors « en cours de rédaction ».



Intégrer une image à l'article

1. Cliquer sur le triangle précédant « Ajouter une image ».
2. Cliquer sur <Parcourir> afin de sélectionner l'image.
3. Cliquer sur <Télécharger> pour déposer l'image sur le serveur.
4. Renseigner éventuellement les champs <Titre> et <Description>, puis valider.
5. Copier l'un des trois codes : le sélectionner puis presser simultanément les touches <Ctrl> et <C>.
6. Coller ce code dans le champ « Texte » : placer le curseur à l'endroit où l'image s'affichera, puis presser simultanément les touches <Ctrl> et <V>.
7. Cliquer sur le bouton <Valider> pour confirmer les modifications.

Joindre un document à l'article

1. Cliquer sur le triangle précédant « Ajouter un document ».
2. Cliquer sur <Parcourir> afin de sélectionner le document.
3. Cliquer sur <Télécharger> pour déposer l'image sur le serveur.
4. Renseigner éventuellement les champs <Titre> et <Description>, puis valider.

L'article créé n'apparaîtra sur le site public que si son statut est « publié en ligne », Seuls les administrateurs ont la possibilité de lui donner ce statut :

1. Ouvrir la liste déroulante du cadre « Cet article est : »
2. Sélectionner « publier en ligne » et cliquer sur <Modifier>.
Il est alors possible de changer la date de publication en ligne.

Consulter l'article sur le site public

- Cliquer sur le raccourci <Voir en ligne> pour afficher directement l'article.
- Ou bien cliquer sur le bouton <Visiter le site> (partie supérieure droite) pour afficher la page d'accueil du site, puis naviguer pour afficher l'article.

Référencer un site

Les sites référencés appartiennent à une rubrique. Tout visiteur peut soumettre un site à référencer quand un formulaire l'y autorise. Toutefois, celui-ci n'apparaîtra pas dans le site public tant qu'un administrateur ne l'aura pas accepté.

Il est possible de référencer un site dans l'interface d'administration :

1. Dans le bandeau supérieur, cliquer sur les boutons <Edition du site>, puis <Sites référencés>.
2. Cliquer sur <Référencer un nouveau site>.
3. Saisir les éléments du site dans les champs « Nom du site » et « Adresse du site ».
4. Ouvrir la liste déroulante et sélectionner la rubrique à laquelle appartiendra le site.
5. Compléter éventuellement le champ « Description du site ».
6. Cliquer sur le bouton <Valider>.
7. Ouvrir la liste déroulante, sélectionner « Publier le site », puis cliquer sur le bouton <Valider>.

Alors qu'une brève est soit proposée, soit refusée, soit publiée, un article peut adopter 5 statuts :

- En cours de rédaction
- Proposé à l'évaluation
- Publié en ligne
- A la poubelle
- Refusé

A ce stade, il est possible :

- d'associer un logo à l'article
- d'associer un forum à l'article,
- d'intégrer cet article à l'agenda,
- de retirer le nom de l'auteur ou d'ajouter un auteur à l'article,
- d'associer des mots-clés à l'article,
- de modifier le statut de l'article,
- de consulter l'article avec sa mise en forme,
- de créer un article virtuel (article référencé dans le site SPIP, mais redirigé vers une autre URL)
- de modifier son contenu puis d'intégrer des images.
- de joindre des documents à l'article (des fichiers attachés),

Penser à cliquer sur le bouton <Recalculer la page> ou pour afficher les dernières modifications apportées aux éléments du site(brèves, articles, etc.)/

Il est également possible de référencer un site en renseignant le champ « Référencement automatique d'un site », auquel cas Spip inscrit son nom et son descriptif si toutefois la page spécifiée contient les éléments à extraire.

Ce site de test a été conçu avec EVA, un modèle de site sous SPIP créé principalement pour les établissements scolaires, soit pour leur site web public, soit pour leur intranet. Mais il peut être utilisé par tout le monde librement. EVA a été développé de manière à rendre l'utilisation de SPIP le plus accessible possible. Il intègre donc certaines fonctionnalités permettant de faciliter son utilisation. http://spip-edu.edres74.net/article.php3?id_article=66